

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt et un février deux mille douze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 14/02/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Jean-Claude BASSET, Eric RIBIERE, Hervé VALADAS, Henri PALA, Bernard DUMONT, Gérard BEAUBIER, Sylvie ALAMARGOT, Roger DESROCHE, Dominique DUNAUD, Gérard BARRAUD, Michelle DEMONET, Bernard POUSSIN, Hubert LEHMANN, Michelle MONDIT, Christine RIFFAUD, Daniel CADET, Valérie GIROIR, Alexandre MAZIN, Emmanuel POISSON, Catherine GAUTHIER, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF, Odette WENCLIK, Jean-Pierre ESTRADÉ, Catherine CELESTIN, Maryse NAYROLLES, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY

EXCUSEE : Béatrice DUFOUR

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2012 – 048 : DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS SUPPLEMENTAIRES AU SIEPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Vu les Statuts du S.I.E.P.A.L du 22 décembre

Les statuts du S.I.E.P.A.L prévoient la désignation de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants en son sein pour les communes de 3 500 à 9 000 habitants et de 1 délégué titulaires et 1 délégué suppléant pour les communes de moins de 3 500 habitants.

Monsieur le Président annonce qu'il est nécessaire d'élire 11 délégués titulaires et 11 délégués suppléants pour siéger au Syndicat Intercommunautaire d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération de Limoges.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 32 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Elit les membres suivants pour siéger au Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération de Limoges :

Titulaires	Suppléants
Christine RIFFAUD	Alexandre MAZIN
Alexandre MAZIN	Patrick DESCHARLES
Jean-Pierre ESTRADÉ	Laurence SAGE
Martine TANDEAU DE MARSAC	Catherine CELESTIN
Paul DUCHEZ	Arlette DEMAR
Roger DESROCHE	Dominique DUNAUD
Jean-Claude BASSET	Michelle MONDIT
Bernard POUSSIN	Sébastien VINCENT
Bernard DUMONT	Sabine VINCENT
Henri PALA	Monique REIX-BUSSY
Jean-Pierre MORLON	Emmanuel POISSON

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2011 – 074

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 22 février 2012

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président,



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DESIGNATION DE DEUX REPRESENTANTS SUPPLEMENTAIRES AU SIEPAL

Date de transmission de l'acte : 27/02/2012

Date de réception de l'accusé de réception : 27/02/2012

Numéro de l'acte : 2012-048 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20120221-2012-048-DE

Date de décision : 21/02/2012

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.1. Election executif

